

## Brevet Professionnel Agricole

### Travaux de Conduite et Entretien d'Engins Agricoles

CFAA de la Charente  
 L'Oisellerie  
 Tél : 05 45 61 90 00  
 Fax : 05 45 67 14 37  
 cfa.charente@educagri.fr

#### ➤ Objectifs pédagogiques

Former les professionnels aux différents travaux de conduite et d'entretien d'engins agricoles.

#### ➤ Conditions d'admission

Cette formation par apprentissage s'adresse aux jeunes :  
titulaires d'un CAP ou d'un CAPA

- Issus de classe de troisième générale, technologique ou agricole âgés de 16 à 25 ans révolus ou dès 15 ans si le cycle du collège est terminé.
- Ou titulaires d'un CAP ou d'un CAPA
- Travailleurs handicapés sans limite d'âge.

#### ➤ Insertion professionnelle visée

Le BPA Travaux de Conduite et d'Entretien d'Engins Agricoles offre comme débouchés :

- Ouvrier qualifié en travaux de conduite et d'entretien des engins agricoles dans une entreprise agricole, horticole, forestière ou d'entretien d'espaces ruraux, une coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA) ou une entreprise de travaux agricoles (ETA)
- Conducteur d'engins d'exploitation agricole et forestière
- Chauffeur mécanicien
- Tractoriste

#### ➤ Compétences développées

Toutes les compétences techniques nécessaires pour être capable de réaliser les travaux mécanisés d'une exploitation, d'une ETA ou d'une CUMA et d'assurer l'entretien et la maintenance ordinaire des matériels et équipements de l'entreprise.

#### ➤ Poursuite d'études

- Bac Professionnel Agroéquipement

#### ➤ Lieu de formation

CFAA de la Charente — Site de l'Oisellerie — 16400 LA COURONNE

#### ➤ Calendrier prévisionnel

	1ère Année	2ème Année
Centre	17 semaines	17 semaines
Entreprise	35 semaines (dont 5 semaines de congés payés)	35 semaines (dont 5 semaines de congés payés)

Rentrée : début septembre. Durée de la formation : 2 ans.



# BPA TCEEA (NIVEAU V)

## PROGRAMME DE LA FORMATION

(horaires prévisionnels sur 2 ans)

	CODE UC	DOMAINES ETUDIES	NOMBRE D'HEURES
Enseignement général	UCG1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mathématiques</li> <li>○ Informatique</li> <li>○ Français</li> </ul>	68 heures 68 heures 106 heures
	UCG2	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Economie gestion</li> <li>○ Domaine Civique et Social</li> </ul>	34 heures 68 heures
	UCG3	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ecologie</li> <li>○ Prévention des risques et préservation de la santé humaine</li> <li>○ SST (Sauvetage et Secourisme au Travail)</li> </ul>	68 heures 80 heures 18 heures
Enseignement professionnel	UCO1	○ Conduite d'une culture	119 heures
	UCO2	○ Utilisation des engins et équipements	289 heures
	UCS1	○ Conduite de tracteur	51 heures
	UCS2	○ Travaux mécanisés à la conduite d'une culture	85 heures
	UCS3	○ Entretien et maintenance des engins et équipements agricoles	68 heures
UCARES		○ Conduite Equipements	34 heures
		○ Phytotechnie	34 heures
<b>Système d'évaluation par Unités Capitalisables (UC) : Epreuves d'examen tout au long de la formation</b>			

### Rémunération :

Selon l'âge, l'année de formation et le secteur du maître d'apprentissage.

Renseignements fournis par la Chambre Consulaire dont dépend l'employeur/le CFA ou voir fiches jointes ARF A1.3 (contrat d'apprentissage secteur privé).

### Inscriptions et renseignements :



CFAA de la Charente - Secrétariat  
Site de l'Oisellerie  
16400 LA COURONNE  
Tel : 05 45 61 90 00 - Fax : 05 45 67 14 37  
E-mail : cfa.charente@educagri.fr  
Site internet : www.epl-charente.com

